

DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL – DEAES

Mis à jour le 9 février 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Maitrise des connaissances de bases
Avoir validé son projet pour travailler en qualité d'Accompagnant Educatif et Social
Satisfaire aux épreuves de sélection (Dossier et entretien oral de 30min)
Etre mobile

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Tout public (demandeur(se)s d'emploi, salarié(e)s, apprenti(e)s, stagiaires en contrat de professionnalisation)

Rythme

Temps plein

Durée en centre

567 heures

Durée en entreprise

840 heures

Validation

Présentation au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (2 sessions organisées par la DREETS) Diplôme de niveau 3

Possibilité de validation partielle en blocs de compétences

Certification

Objectifs professionnels

Objectifs de la formation :
Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'AES

Objectifs pédagogiques :

- Réaliser une intervention sociale visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature,
- Prendre en compte les difficultés liées à l'âge, la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie,
- Accompagner les personnes tant dans les actes essentiels de son quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs,
- Veiller à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagner dans leur vie sociale et relationnelle.

Contenu

Le contenu est décomposé en 5 blocs, eux-mêmes décomposés en unité de formation (UF). Des allègements de contenus pourront être réalisés lors du positionnement en fonction des dispositions règlementaires mentionnées dans l'arrêté du 30 août 2021.

Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne.

UF 1 : La prise en compte des besoins dans l'accompagnement de la personne

UF 2 : Notions de santé

UF 3 : Ergonomie, aide à la mobilité et transfert

UF 4 : Regard sur la personne et ses fonctions primaires

UF 5 : La personne et son rapport au corps.

UF 6 : Les techniques et outils de communication verbale et non verbale

UF 7 : Notion de base d'apprentissage en fonction du public accompagné

UF 8 : Accompagnement à la fin de vie.

Bloc 2 : Accompagnement la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.

UF 1 : Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne

UF 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne (alimentation, gestion d'un budget, gestion des documents administratifs)

Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne.

UF 1 : Socialisation et inscription dans la vie citoyenne UF 2 : Les différentes dimensions d'accessibilité,

UF 3 : La famille et l'entourage,

UF 4 : Vie collective

UF 5 : Projet d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animation

UF 6 : Prévention de l'isolement des personnes

Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.

DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL – DEAES

Oui

Modalités d'évaluation

Bloc 1 : épreuve écrite coefficient 2 et épreuve orale coefficient 1 – moyenne pondérée des 2 notes –
Bloc 2 : épreuve orale coefficient 1 –
Bloc 3 : épreuve orale coefficient 1 – Bloc 4 : épreuve orale coefficient 1 – Bloc 5 : épreuve écrite coefficient 1

Condition d'obtention du diplôme : les deux conditions ci-dessous doivent être remplies ; Note supérieure à 10 dans chaque bloc ainsi que la validation de toutes les compétences en stage, conformément au référentiel de certification du diplôme.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

12 participants maximum

Entrée et sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : 36004
Certificateur: Ministère chargé de la solidarité -
Date d'enregistrement (01/09/2021)

UF 1 : Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social

UF 2 : Ethique et déontologie

UF3 : Développement de la personne tout au long de sa vie, dans les différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociale et culturelles.

UF4 : Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatique, psychiques et sociales,

UF5 : Fondamentaux relatifs aux différents secteurs d'interventions de l'AES

UF6 : Le contexte professionnel

Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

UF 1 : Projet d'établissement et projet personnalisé,

UF 2 : Travail en équipe et organisation,

UF 3 : Transmission et communication professionnelle

UF : Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal à tous les bloc de compétences)

AFGSU niveau 2

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel. Alternance de périodes de formation en centre et de périodes en entreprise selon calendrier défini.

Individualisation des contenus en fonction du niveau et de la progression des apprenants.

Profil des intervenants

Formateur(trices)s certifié(e)s de l'Éducation Nationale

Formateur(trice)s professionnel(le)s

Professionnel(le)s du secteur

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques. Travail en groupe, sous-groupes, travail individualisé.

Analyse de pratiques

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – espace numérique de travail – appartement pédagogique

Durée

Volume global : 1407 heures ; Heures d'enseignement : 567 ; Heures en entreprise : 840 ; Volume horaire par semaine : 35 heures

DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL – DEAES

Délais et modalités d'accès

Session complète & Parcours modulaire
– Voir Calendrier des sessions

Financements possibles

TARIF

Parcours complet : 8505 € / personne
Parcours Individualisé par blocs de compétences & Parcours individualisé avec ajout de module d'accompagnement (proposition tarifaire sur demande)

MODALITES DE FINANCEMENT

Financement avec les dispositifs de formation en alternance (Apprentissage – Contrat de professionnalisation) / Plan de formation de l'entreprise / CPF de transition professionnelle / Compte personnel de Formation

Financement avec les dispositifs régionaux de formation ainsi que les dispositifs d'aide individuelle à la formation

Poursuite de parcours

EQUIVALENCES et PASSERELLES :

Des équivalences et des passerelles ont été établies entre le DEAES et des certifications des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture, de la cohésion sociale et de la santé, ainsi que celles de la branche des salariés du particulier employeur. Anne V de l'arrêté du 30 Août 2021 relatif au DEAES

SUITE DE PARCOURS :

- DE Aide Soignant
- DE Moniteur Educateur
- DE TISF

DÉBOUCHÉS :

Domicile de la personne accompagnée ; particulier employeur ; appartements thérapeutiques ; centres d'hébergement et de réinsertion sociale ; foyers logement ; maisons d'accueil rurales pour personnes âgées (MARPA) ; services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ; services d'aide à la personne (SAP) ; services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ; services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) ; services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD) ; services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ; établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ; unités de soins longue durée (USLD) ; foyers logement ; maisons d'accueil rurales pour adultes handicapés vieillissants (MARPAHVIE) ; maisons d'accueil spécialisées (MAS) ; foyers d'accueil médicalisés (FAM) ; foyers de vie ou foyers occupationnels ; établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ; foyers d'hébergement, maisons d'enfants à caractère social (MECS) ; instituts médico-éducatifs (IME) ; instituts d'éducation motrice (IEM) ; instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) ; centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)...

DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL – DEAES

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap :
referent.handicap@gretasudchampagne.com
Référent(e) mobilité :
referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)